
La centrale nucléaire de Cattenom

Une production d'électricité au cœur de la Lorraine



N'imprimez ce document que si vous en avez l'utilité.

EDF – CNPE de Cattenom
BP 41 – 57 570 Cattenom
Fil Twitter : @EDFCattenom
Site internet : <http://cattenom.edf.com>

Capital de 1 054 568 341,50 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

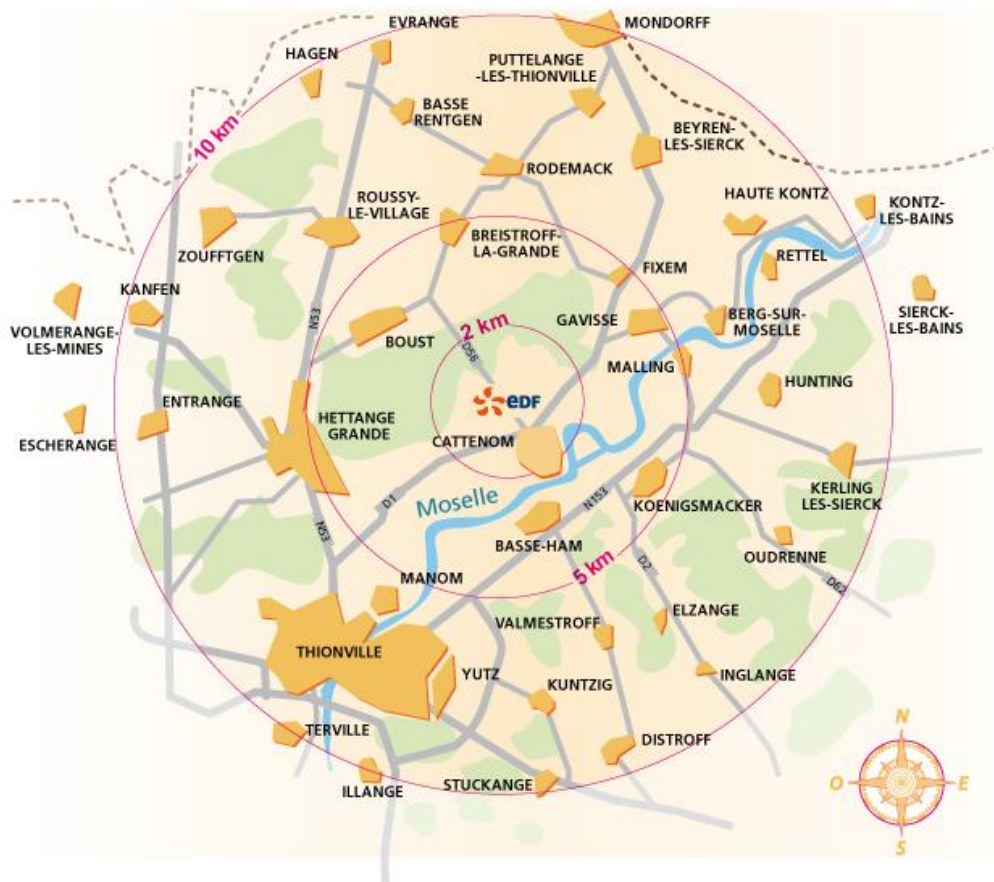
CONTACTS

Presse
Chef de mission communication
Jean-Cyr Darby : +33(6) 66 50 91 94
jean-cyr.darby@edf.fr

Chargée de communication :
Coralie Dupont : +33(7) 86 55 11 57
Coralie.dupont@edf.fr

FICHE D'IDENTITE DE LA CENTRALE DE CATTENOM

Date de mise en service	Unité 1 en 1986, unité 2 en 1987, unité 3 en 1990 et unité 4 en 1991
Production 2016	31,2 milliards de kWh , soit 8% de la production nationale d'EDF
Nombre d'unités de production	4 unités de production de 1300 MW chacune
Puissance totale	Une puissance totale de 5200 MW
Effectif total au 31/12/2016	1379 salariés EDF et environ 700 salariés permanents d'entreprises prestataires



SOMMAIRE

1. La centrale de Cattenom au sein du parc nucléaire français	4
2. La sûreté nucléaire, notre priorité absolue	6
Une activité réglementée et contrôlée en permanence	6
Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima	7
Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics	8
3. La protection des intervenants	8
4. L'environnement, une préoccupation au quotidien	10
5. Préparer l'avenir du site	12
Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs	12
Des investissements pour préparer l'avenir	12
Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs	13
Le choix du recyclage du combustible utilisé	14
6. La centrale de Cattenom, un acteur économique local incontournable	15
Des retombées économiques importantes	15
Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes en situation de handicap	15
Des partenariats forts avec les acteurs locaux	15
7. Une information continue du public	16
8. Chiffres clés 2016	18
9. Dates clés	19

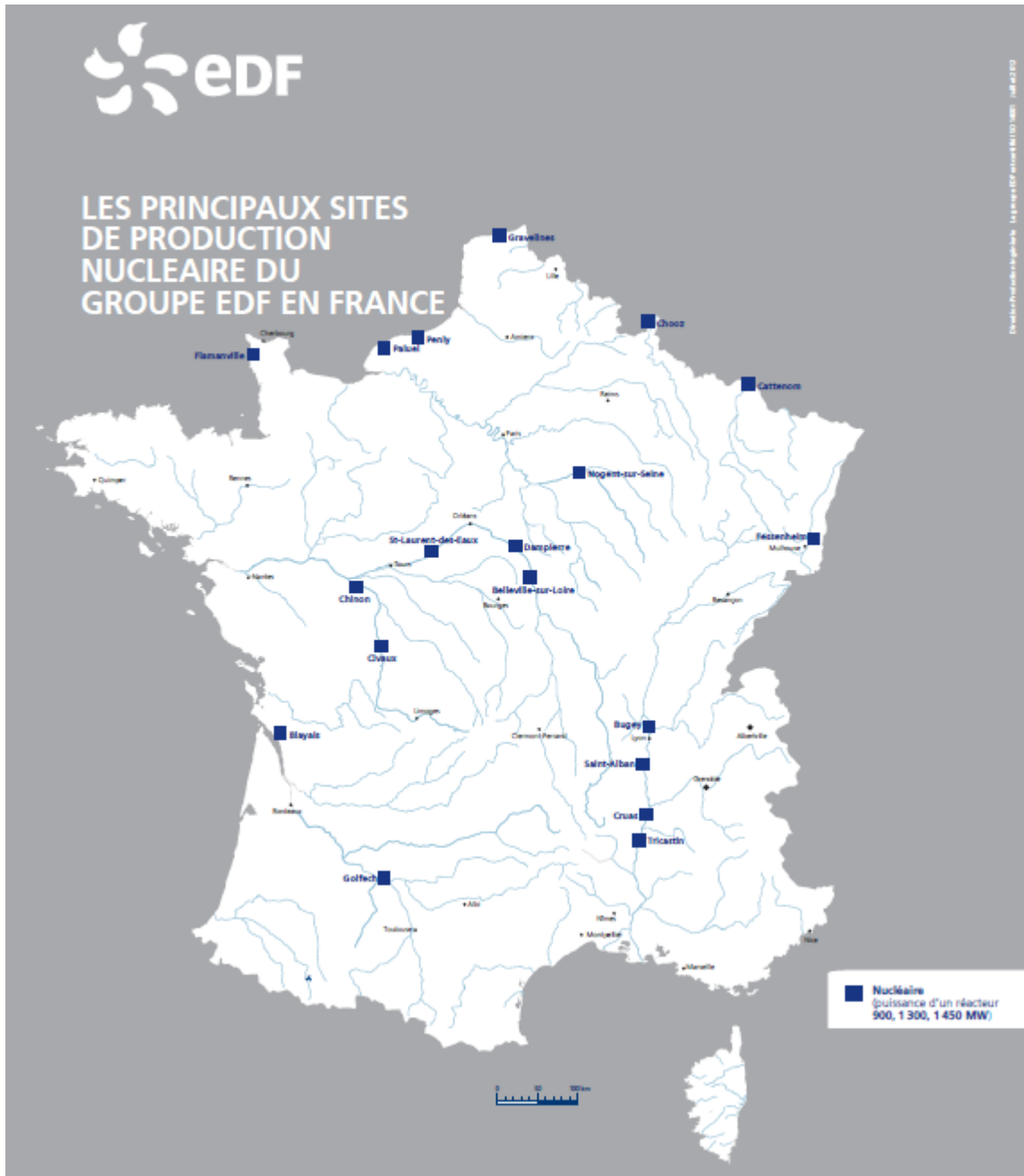
1. La centrale de Cattenom au sein du parc nucléaire français

La centrale nucléaire de Cattenom est située dans la commune de Cattenom en Lorraine. Composée de 4 unités, elle a produit en 31,2 TWh en 2016, soit 8% de la production nucléaire française. Quotidiennement, ce sont près de 1400 hommes et femmes salariés EDF qui œuvrent à la production en toute sûreté d'une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO₂.

Les 58 réacteurs français actuellement en exploitation appartiennent à la même technologie, appelée réacteurs à eau pressurisée (REP) et déployée dans l'hexagone entre 1977 et 1999. La centrale de Cattenom fait donc partie d'un parc standardisé qui permet de mutualiser les ressources d'ingénierie, d'exploitation et de maintenance et de disposer d'un retour d'expérience important, applicable à l'ensemble des sites.



En 2016, le parc nucléaire français a produit 384 milliards de kWh. La centrale de Cattenom a, quant à elle, produit 31,2 milliards de kWh, soit près de 8 % de la production nucléaire française d'EDF.



2. La sûreté nucléaire, notre priorité absolue

La **centrale de Cattenom** dispose d'une équipe en charge de la sûreté comptant 18 personnes dont 6 ingénieurs qui s'assurent au quotidien que l'ensemble des règles de sûreté encadrant l'exploitation de la centrale nucléaire sont respectées. Organisés en astreinte, ils peuvent être sollicités, en dehors des heures ouvrables, 24 heures sur 24. En 2016, les 1379 salariés de la **centrale de Cattenom** ont consacré 149 288 heures à leur formation dont 29 463 heures sur simulateur, réplique exacte de la salle des commandes, afin de s'entraîner à faire face à tous types de situations, de la plus simple à la plus complexe.

La culture de sûreté repose sur les compétences collectives et individuelles acquises depuis le début de l'exploitation du parc nucléaire et développées en permanence grâce à un investissement important dans la formation.

Une activité réglementée et contrôlée en permanence

Comme toutes les centrales nucléaires d'EDF, la **centrale de Cattenom** est soumise aux contrôles de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui assure, en toute indépendance au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les riverains et l'environnement des risques liés à l'exploitation nucléaire.

L'ASN est la seule habilitée à autoriser la mise en service ou la poursuite de l'exploitation d'une centrale nucléaire en France. La loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite « loi TSN » et désormais intégrée dans le Code de l'environnement) en a fait une autorité administrative indépendante.

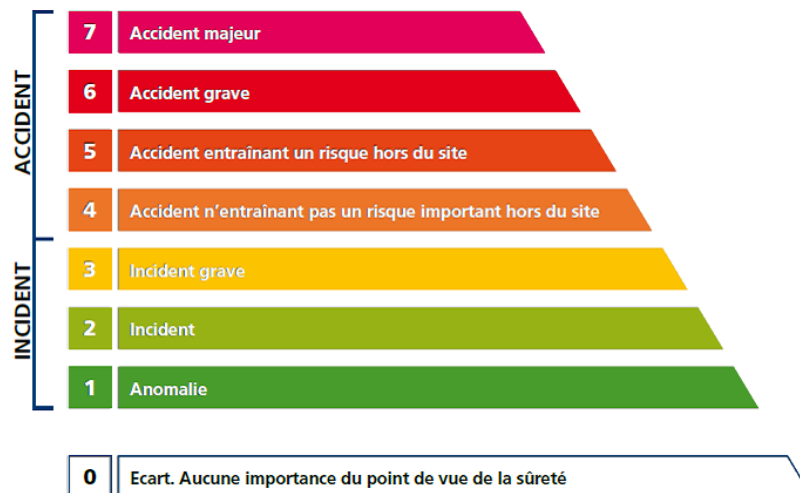
En 2016, 17 inspections ont été réalisées sur la **centrale de Cattenom**, dont 3 de façon inopinée. Ces inspections donnent lieu à des « lettres de suite », publiées sur le site internet www.asn.fr. La centrale a alors deux mois pour répondre aux remarques faites par l'ASN et exposer, si besoin, les actions mises en place.

De plus, les centrales nucléaires d'EDF sont régulièrement évaluées au regard des meilleures pratiques internationales par les inspecteurs et experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans le cadre des évaluations appelées OSART (Operational Safety Review Team). La **centrale de Cattenom** a connu une inspection de ce type en 2011.

Une exploitation transparente

Tous les événements ayant trait à l'exploitation survenus à la **centrale de Cattenom**, sont déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et rendus publics. Ils sont classés selon une échelle de gravité internationale dite « échelle INES » (International Nuclear Event Scale).

L'échelle INES va de l'écart sans conséquence de niveau 0 à l'accident le plus grave de niveau 7, coefficient attribué à l'accident de Tchernobyl et, plus récemment, à celui de Fukushima



En 2016, la **centrale de Cattenom** a déclaré 37 événements de niveau 0 et 6 événements de niveau 1. A ceux-ci s'ajoutent des événements déclarés par EDF au niveau national. Ils sont appelés « génériques » car concernent au moins deux réacteurs du parc nucléaire EDF. 5 événements génériques concernent la **centrale de Cattenom** (4 de niveau 0 et 1 de niveau 1). Aucun de ces événements n'a eu d'impact sur la sûreté des installations.

Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima

Au lendemain de l'accident de Fukushima, en mars 2011, les centrales nucléaires françaises ont fait l'objet d'évaluations complémentaires de sûreté, visant à examiner la robustesse des installations face à des situations extrêmes, dépassant en termes d'intensité l'accident de Fukushima. A l'issue de ces évaluations, menées par EDF et confrontées aux inspections indépendantes de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, le régulateur a jugé satisfaisant le niveau de sûreté des installations. Sans délai, EDF a engagé un plan d'actions visant à mettre en œuvre les améliorations demandées par l'ASN pour faire face aux situations parmi les plus improbables. S'étalant sur plusieurs années, ce programme comprend notamment :

- la mise en place de la Force d'action rapide du nucléaire (FARN) qui est désormais capable d'intervenir, en cas d'urgence, sur n'importe quel site nucléaire en France et en simultané sur l'ensemble des réacteurs d'un même site. 4 bases ont été installées à Civaux, Dampierre, Paluel et Bugey ; elles sont aujourd'hui pleinement opérationnelles.

- la construction sur chaque site d'un nouveau Centre de Crise Local (CCL) capable de résister à des événements extrêmes de type séisme ou inondation bien au delà du référentiel actuel (exemple de séisme de période de retour de 20 000 ans) et dimensionné pour gérer un accident grave simultanément sur tous les réacteurs d'un site. Ces installations pourront accueillir sur plusieurs jours des équipes complètes d'exploitants et d'experts qui travailleront en lien avec le niveau national d'EDF et les pouvoirs publics. Sur la **centrale de Cattenom**, le CCL est prévu en 2022.
- L'installation d'un diesel d'ultime secours (DUS) sur l'ensemble des 58 réacteurs d'ici fin 2018. Le principe est de disposer d'une alimentation électrique supplémentaire en cas de défaillance des 2 alimentations externes et des 2 alimentations internes déjà existantes. En 2016, la **centrale de Cattenom** a poursuivi la construction des 4 bâtiments destinés à accueillir le DUS de chaque unité. En attendant l'installation des DUS définitifs, le site a été équipé en diesel de secours intermédiaire.
- Au total, les dispositions complémentaires qui seront mises en place suite aux évaluations complémentaires de sûreté représenteront un investissement d'environ 10 milliards d'euros pour l'ensemble du parc nucléaire, dont la moitié était déjà prévue dans le cadre des travaux relatifs à poursuite d'exploitation des unités de production à partir de l'atteinte de 40 ans d'exploitation.

Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics

En 2016, 11 exercices ont été organisés à la **centrale de Cattenom** pour tester les organisations et apporter des améliorations. Ces exercices ont aussi été l'occasion de vérifier l'efficacité des dispositifs d'alerte et la gestion technique des accidents. Car, si la probabilité d'accidents reste extrêmement faible en raison des multiples dispositions prises à la conception et en exploitation, la gestion des risques passe par la mise en place de plans d'urgence, impliquant l'exploitant et les pouvoirs publics, permettant de faire face à tout type de situation :

- le Plan d'urgence interne (PUI), sous la responsabilité d'EDF.
- le Plan particulier d'intervention (PPI), sous la responsabilité du préfet et des pouvoirs publics afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations ainsi que l'environnement en cas de risque de rejets.

3. La protection des intervenants

La radioprotection

La protection des intervenants susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants dans les centrales nucléaires est une priorité pour EDF. Qu'ils soient salariés d'EDF ou d'entreprises prestataires, ils bénéficient tous des mêmes conditions de radioprotection et de suivi médical. L'objectif est de s'assurer que l'exposition aux rayonnements est la plus faible possible pour tous.

La réglementation française impose une limite d'exposition annuelle à ne pas dépasser pour les travailleurs intervenants en zone nucléaire. Elle s'élève à 20 mSv sur 12 mois glissants. De manière préventive EDF s'est imposé un seuil inférieur à la réglementation en vigueur : 18 mSv.

En 2016 à la **centrale de Cattenom**, aucun intervenant n'a dépassé 14 mSv. Grâce à de nombreuses actions de prévention mise en place par le site, la dosimétrie collective (c'est-à-dire la dose moyenne reçue par mille travailleurs) s'établit à 2982,77 H.mSv. Par ailleurs, en 2016, le site a déclaré 8 événements relatifs à la radioprotection, classés au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7. Aucun n'a eu de conséquences pour la santé des personnes concernées.

Les niveaux d'exposition, enregistrés par les outils de mesures dont sont obligatoirement équipés tous les intervenants, sont régulièrement transmis à l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, organisme indépendant en charge de la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Le bilan de cette surveillance est publié chaque année sur le site de l'IRSN et dans le rapport annuel de l'ASN.

La sécurité : une vigilance de tous les instants

EDF porte une attention particulière à la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur ses installations que ce soit dans le cadre des opérations courantes d'exploitation ou lors des opérations de maintenance.

Les efforts constants de prévention des risques ont permis de diminuer d'année en année le taux de fréquence des accidents. A la **centrale de Cattenom**, ce taux, défini comme nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, s'établit à 3 au 31 décembre 2016.

Le programme industriel visant le prolongement de la durée de vie des centrales entraîne un nombre plus important d'interventions techniques sur les installations. Dans ce contexte, EDF accompagne ses équipes via un dispositif renforcé de formation et de sensibilisation aux risques spécifiques liés aux interventions.

4. L'environnement, une préoccupation au quotidien

La recherche d'amélioration continue en matière de respect de l'environnement constitue un engagement majeur pour la **centrale de Cattenom**.

Les impacts potentiels des centrales nucléaires – radioactivité, chaleur, bruit, rejets chimiques, impact esthétique – ont été pris en compte dès leur conception. Préalablement à la construction des centrales, EDF a réalisé, pour chacun de ses sites, un bilan radio écologique initial qui sert de référence pour les analyses effectuées tout au long de l'exploitation.

Le programme de surveillance de l'environnement est établi conformément à la réglementation. Ce programme fixe la nature, les fréquences, la localisation des différents prélèvements réalisés, ainsi que la nature des analyses à faire. Sa stricte application fait l'objet de visites/inspections programmés ou inopinés de la part de l'ASN qui réalise des expertises indépendantes.

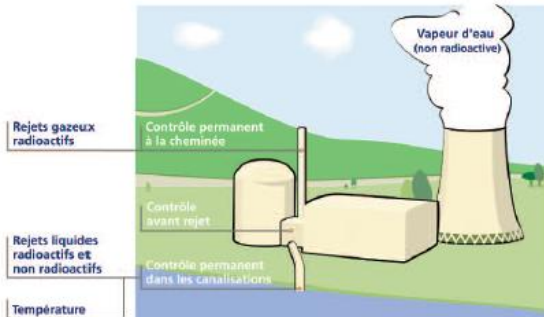
Ce dispositif est complété par des études annuelles radioécologique et hydrobiologique d'impact sur les écosystèmes. Elles sont confiées par EDF à des laboratoires externes qualifiés (IRSN, IRSTEA, Ifremer, Onema, laboratoires universitaires et privés, etc.). Tous les dix ans, une étude radio-écologique plus poussée est réalisée. La grande variété d'analyses, effectuée lors de ces études, permet de connaître plus finement l'impact des installations sur l'environnement, et constitue un témoin objectif de la qualité d'exploitation des centrales.

En juillet 2004, l'ensemble des centrales nucléaires a obtenu la certification environnementale ISO 14001. Cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur. La centrale nucléaire de Cattenom a obtenu sa certification en 2004 et a passé avec succès son audit de renouvellement en 2016.

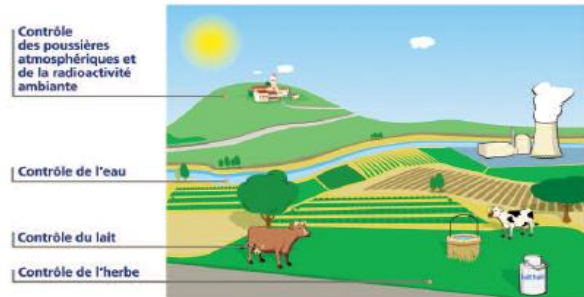
25 personnes au sein de la **centrale nucléaire de Cattenom** travaillent en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement autour du site. De multiples mesures sont réalisées chaque jour par les équipes de la centrale

Pour chaque centrale, un texte réglementaire spécifique fixe la nature, la fréquence et le type de contrôles pour chaque paramètre (flux ou débit, concentration, activité, température...), tant au niveau des prélèvements d'eau que des rejets d'effluents radioactifs, chimiques et thermiques.

En 2016, à la **centrale de Cattenom**, environ 20 000 prélèvements, mesures et analyses ont ainsi été réalisés pour contrôler les rejets et leur impact sur l'environnement. La centrale publie mensuellement l'ensemble des résultats réalisés sur son site internet <http://cattenom.edf.com>.



Contrôle permanent des rejets



Surveillance de l'environnement

Depuis le 1er février 2010, comme l'ensemble des autres acteurs du nucléaire (CEA, Andra, Marine nationale, etc.), la **centrale de Cattenom** transmet les résultats de sa surveillance de l'environnement au réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement. Le Réseau national a été développé sous l'égide de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et sa gestion confiée à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).. L'ensemble de ces données sont disponibles sur le site internet www.mesure-radioactivite.fr.

Conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, tous les événements concernant l'environnement survenus à la **centrale de Cattenom**, sont déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et rendus publics. En 2016, la **centrale de Cattenom** en a déclaré 12.

5. Préparer l'avenir du site

Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs

La **centrale nucléaire de Cattenom** a été conçue pour une durée d'exploitation d'au moins quarante ans. C'est l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) qui, après analyses et examens, se prononce sur la poursuite d'exploitation pour 10 années supplémentaires à l'issue des visites décennales.

La visite décennale intègre une réévaluation et un réexamen de sûreté afin de prendre en compte les progrès technologiques et le retour d'expérience de l'ensemble des installations nucléaires dans le monde, puis d'effectuer les modifications nécessaires en augmentant toujours le niveau de sûreté de l'installation.

Les troisièmes visites décennales, déterminantes pour la poursuite de l'exploitation de chacun des réacteurs de la **centrale nucléaire de Cattenom** ont eu lieu en 2016 sur l'unité de production n°1 et se poursuivront en 2018 sur l'unité de production n°2.

Trois types d'arrêts sont programmés pour un réacteur, tous les 12 ou 18 mois, pour recharger le combustible et réaliser la maintenance de toutes les installations :

- l'arrêt pour simple rechargement du combustible.
- la visite partielle, consacrée au rechargement du combustible mais aussi à un important programme périodique de maintenance.
- la visite décennale, qui conclut des contrôles approfondis et réglementaires des principaux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur.

Des investissements pour préparer l'avenir

Depuis 2014 et jusqu'en 2025, EDF mène un important programme de modernisation visant à prolonger la durée de fonctionnement des centrales au-delà de 40 ans afin de répondre aux besoins énergétiques de la France dans les décennies à venir. Ce programme, souvent appelé Grand Carénage, consiste à réaliser :

- des travaux de rénovation de gros composants tels que le remplacement des générateurs de vapeur, la modernisation du contrôle commande, etc.,
- des opérations de maintenance courante, programmées lors des révisions annuelles et décennales,
- des améliorations de sûreté exigées par l'ASN pour délivrer l'autorisation d'exploiter 10 ans supplémentaires. Ce volet comprend aussi les modifications décidées à la suite des évaluations complémentaires de sûreté réalisées après l'accident de Fukushima.

Ce programme harmonise les chantiers déjà engagés pour pérenniser l'outil de production d'EDF. Il se déploie de site en site au fur et à mesure des révisions annuelles, partielles ou décennales, en assurant l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité.

Si les travaux sont prévus dans le cadre des arrêts de tranches programmés, leur volume sera plus important que lors des arrêts « standards ». Par conséquent, ils offrent d'importantes opportunités de développement pour le tissu économique local et la filière nucléaire française.

En 2016, du 28 mai au 25 octobre, la **centrale de Cattenom** a procédé à la visite décennale de l'unité de production n°1. Lors de cet arrêt programmé, l'unité de production a fait l'objet de contrôles approfondis et réglementaires des principaux composants, que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur afin de garantir la sûreté des installations. Comme pour tout arrêt programmé, des travaux de maintenance courante ont été réalisés et un tiers du combustible contenu dans le réacteur a été remplacé. Dans le cadre du programme visant à prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans, les équipes ont rénové et modernisé l'installation : modernisation du contrôle commande, remplacement des pôles du transformateur principal ou encore la rénovation du condenseur en salle des machines.

Par ailleurs en 2016, la **centrale de Cattenom** a procédé à deux arrêts programmés appelés « visite partielle » : du 20 février au 4 juin sur l'unité de production n°4 et du 24 septembre au 20 décembre sur l'unité de production n°3. Lors de ces arrêts, un tiers du combustible contenu dans les réacteurs ont été remplacés. L'épreuve hydraulique des générateurs de vapeurs et une intervention sur le condenseur de la salle des machines ont également été réalisées lors de chaque arrêt.

En 2016, la **centrale de Cattenom** a investi plus de 172 millions d'euros en travaux de maintenance, ce qui permet de conserver en permanence les installations dans un état optimum pour un fonctionnement en toute sûreté.

Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs

L'exploitation de la **centrale de Cattenom**, comme toutes les centrales nucléaires, génère des déchets radioactifs qu'elle gère avec la plus grande rigueur :

- des déchets radioactifs dits « à vie courte », qui perdent au moins la moitié de leur radioactivité tous les 30 ans et contiennent 0,1 % de la radioactivité totale des déchets.
- des déchets dits « à vie longue », issus du traitement du combustible nucléaire usé. Ce dernier est constitué de 96% de matière recyclable en de nouveaux combustibles et 4% de déchets non recyclables.

Les progrès réalisés en matière de gestion de ces déchets ont permis de diviser par trois leur volume, sur l'ensemble du parc, depuis 1985.

Le choix du recyclage du combustible usé

La stratégie d'EDF, retenue depuis les années 1980 en matière de cycle de combustible nucléaire, en accord avec la politique énergétique nationale, est de pratiquer le traitement des combustibles usés (uranium recyclable et plutonium).

Ce traitement permet d'une part, de valoriser la matière recyclable contenue dans le combustible usé pour produire de nouveaux combustibles et, d'autre part, d'isoler les déchets radioactifs, non recyclables, et de les conditionner sous une forme stable et durable qui évite toute dispersion de radioactivité dans l'environnement. En 2016 environ 1100 tonnes de combustible usé ont ainsi été traitées en France dont 96 tonnes pour la **centrale de Cattenom**.

6. La centrale de Cattenom, un acteur économique local incontournable

Des retombées économiques importantes

Dès le lancement des chantiers en 1978, la **centrale de Cattenom** a participé au développement du tissu économique du bassin Mosellan et de la Lorraine.

Au 31 décembre 2016, 1379 salariés EDF travaillaient sur site, ainsi que 700 salariés permanents d'entreprises prestataires. A cela, il convient d'ajouter les salariés d'entreprises prestataires lors des arrêts pour maintenance : de 600 à 2 000 selon le type d'arrêt. Ce chiffre est monté jusqu'à 3500 lors de la Visite Décennale de l'unité de production n°1.

Les entreprises locales sollicitées sont nombreuses, environ 150 en 2016. La **centrale de Cattenom** contribue à la fiscalité locale à hauteur de 103,7 millions d'euros, dont 16,4 pour la seule taxe foncière.

Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes en situation de handicap

La **centrale de Cattenom** assure le renouvellement de ses compétences. Depuis 2011, 349 recrutements ont été réalisés sur le site dont 51 en 2016.

La **centrale de Cattenom** s'implique aussi activement dans la formation des jeunes en apprentissage : 33 apprentis ont été accueillis en 2016 sur la centrale dans des domaines variés comme la conduite, les automatismes, la maintenance, la chimie, la radioprotection, etc. De la même façon, elle favorise l'insertion professionnelle des jeunes en accueillant chaque année de nombreux stagiaires et saisonniers.

La **centrale de Cattenom** s'engage également dans l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail avec 66 personnes en situation de handicap sur le site en 2016.

Des partenariats forts avec les acteurs locaux

La centrale s'implique tout au long de l'année auprès des élus et des partenaires locaux. Au cœur de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, la **centrale de Cattenom** s'investit directement dans la vie sociale, culturelle et sportive aux côtés des acteurs locaux dont elle partage les valeurs communes : respect de la personne, de l'environnement, solidarité et engagement humain.

La centrale contribue au dynamisme de la vie locale dans des domaines divers et variés. Elle soutient notamment le sport à travers plusieurs partenariats : Club de handball féminin de Yutz, Association Thionville Moselle handball, Tennis Club de Cattenom. Des partenariats avec l'association culturelle Thionvilloise Jazz'Pote ou encore le soutien de la centrale au projet de voiture électrique « Briquette », conçue par les étudiants du lycée La Briquerie de Thionville, marquent également l'attachement de la centrale à promouvoir la culture et le respect de l'environnement.

7. Une information continue du public

La **centrale nucléaire de Cattenom** informe systématiquement le public de son fonctionnement et de son actualité :



Le centre d'information du public est ouvert à tous. Des visiteurs y sont accueillis tout au long de l'année et des conférences pour les scolaires y sont données. En 2016, 7876 personnes ont bénéficié d'une information sur le nucléaire au sein du centre d'information du public de la centrale. Parmi elles, 1947 ont pu prolonger la visite par une découverte des installations.



Tout au long de l'année, plusieurs journées à thème sont organisées, souvent en lien avec les associations locales, avec pour objectif de faire découvrir nos métiers et sensibiliser aux activités liées à la production d'électricité. (Fête de la science, Semaine du développement durable, Journée de l'industrie électrique, Fête de la nature, etc.).



L'actualité de la **centrale nucléaire de Cattenom**, comme celle de tous les autres sites, est disponible sur les pages dédiées à la centrale sur le site internet www.edf.fr

Lien direct : <http://cattenom.edf.com>



Le fil Twitter [@EDFCattenom](https://twitter.com/EDFCattenom) permet de suivre en temps réel l'actualité de la **centrale de Cattenom**.

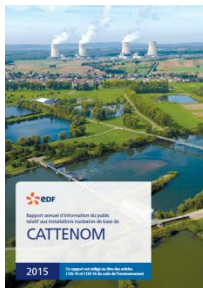


La centrale met aussi à disposition des riverains un numéro vert pour se tenir informé de l'actualité de la centrale, des modalités d'accès pour la visiter et pour poser des questions sur son fonctionnement, 7 jours sur 7 au 0 800 10 09.



Une lettre d'information, Eclairage hebdo, est envoyée aux medias, aux représentants institutionnels, aux élus et à la population locale.

Elle est également disponible, consultable et téléchargeable sur le site internet de la centrale.



Chaque année, conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport sur la sûreté nucléaire et la radioprotection dans lequel sont développés les principaux résultats concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement de la centrale pour l'année venant de s'écouler. Ce rapport est accessible depuis les pages dédiées à la **centrale de Cattenom** sur le site internet <http://cattenom.edf.com>.



La centrale participe également à la commission locale d'information (CLI). Cette instance rassemble élus, représentants des autorités publiques, experts en sûreté, représentants des milieux industriels et associations de protection de l'environnement, elle constitue un lieu d'échanges et de relais de l'information auprès du grand public.

<http://www.cg57.fr/cli>

8. Chiffres clés 2016

Site

Nombre de réacteurs en service : 4

Production

Energie nette produite en milliards de kWh : 31,2

Part dans la production française d'énergie nucléaire : 8 %

Effectifs

Effectif total (EDF et salariés prestataires permanents) : 1379

Salariés d'entreprises prestataires sur les arrêts : 600 à 3500

Salariés permanents d'entreprises locales : 700

Embauches : 51

Apprentis accueillis en 2016 : 33

Age moyen de l'effectif : 41

Heures de formation : 149 288 heures

Retombées socio-économiques

Taxe sur les installations nucléaires : 103,7 million d'€

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 15,3 million d'€

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 16,4 million d'€

Redevance sur l'eau : 1,8 million d'€

Cotisation sur la valeur ajoutée : 9,7 million d'€

Redevance voie navigable : 1,5 million d'€

Taxe foncière : 16,4 million d'€

Autre redevances : 7 million d'€

Sûreté

Inspections de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) : 14 programmées + 3 inopinées

Investissements de maintenance : 172 million d'€

Exercices / Entraînements des équipes de gestion d'un événement : 11

Evènements significatifs pour la sûreté de niveau 1 : 6

Radioprotection/Sécurité

Nombre d'accidents avec arrêt de travail : 18

Taux de fréquence d'accidents pour les salariés EDF et entreprises extérieures (par millions d'heures de travail) : 3

Dosimétrie collective : 2982,77 H.mSv

Nombre d'évènements significatif de radioprotection : 8

Environnement

Prélèvements et analyses : 20 000

Evènements significatifs pour l'environnement : 12

9. Dates clés

1978	16 octobre Premier coup de pioche sur le chantier.
1981	3 janvier La construction de l'aéroréfrigérant de l'unité de production 1 est entamée, il culminera à 165 mètres. 14 décembre Le Centre d'Information du Public, bâtiment d'accueil des visiteurs sur le site, ouvre ses portes.
1986	3 octobre Le site se dévoile au grand jour : 2 500 visiteurs participent à la journée « portes ouvertes ». 25 octobre La première réaction nucléaire intervient sur l'unité de production n° 1 après 24 millions d'heures de travail : le couplage sur le réseau français aura lieu un mois plus tard, le 14 novembre 1986.
1987	8 août La divergence de l'unité de production n° 2 marque l'aboutissement final d'un chantier de 7 ans : le couplage aura lieu le 17 septembre 1987.
1990	6 juillet L'unité de production n° 3 est à son tour couplée au réseau national : le chantier entre dans sa phase terminale.
1991	27 mai L'unité de production n° 4 fournit de l'électricité au réseau électrique.
2004	Obtention de la certification environnementale ISO 14001.
2006	Visite Décennale de l'unité de production n°1 qui fête ses 20 ans.
2010	Mars Rénovation de l'exposition du Centre d'Information du Public pour un meilleur accueil du public.
2011	Janvier Visite Décennale de l'unité de production n° 3. Novembre Restitution de l'évaluation OSART par l'AIEA.
2012	Les 4 unités de production sont désormais en EVEREST : les entrées en Zone Contrôlée s'effectuent désormais en bleu de travail, ce qui réduit considérablement les déchets radiologiques.
2013	Février Visite Décennale de l'unité de production n° 4.
2014	Les 1387 salariés de la centrale de Cattenom constituent un record d'effectifs sur le site depuis sa création.
2016	Mai – octobre : 3 ^{ème} Visite Décennale de l'unité de production n°1. Novembre : La centrale de Cattenom fête ses 30 ans de fonctionnement.

N'imprimez ce document que si vous en avez l'utilité.

EDF – CNPE de Cattenom
BP 41 – 57 570 Cattenom
Fil Twitter : @EDFCattenom
Site internet : <http://cattenom.edf.com>

Capital de 1 054 568 341,50 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

CONTACTS

Presse

Chef de mission communication
Jean-Cyr Darby : 33(6) 66 50 91 94
jean-cyr.darby@edf.fr

Chargée de communication :
Coralie Dupont : +33(7) 86 55 11 57
Coralie.dupont@edf.fr